

# ADDITIF DE RINÇAGE LAVE-VAISSELLE

Réf 1L: 838827 - PURERINCE1

Réf 5L: 838828 - PURERINCE

Écodétergent certifié par Ecocert Greenlife



LAVE-VAISSELLE



IDÉAL POUR  
CENTRALE DOSEUSE  
MASTERDOSE



L'additif de rinçage de notre gamme PURE est un liquide de rinçage performant spécialement conçu pour optimiser le rinçage et le séchage de la vaisselle en machines industrielles. Mélange d'origine végétale d'agents de surface faiblement moussant et d'agents anti-trace, il accélère le processus de séchage grâce à son excellent pouvoir mouillant et permet d'obtenir une vaisselle étincelante sans voile calcaire. Il s'utilise en complément du Détergent Lavage Vaisselle Machine de notre gamme PURE, pour un résultat optimal.

SÉCHAGE ET RINÇAGE OPTIMISÉS

PRODUIT D'ORIGINE VÉGÉTALE

AGENTS ANTI-TRACE

LAISSE UNE VAISSELLE ÉCLATANTE SANS VOILE CALCAIRE

## Domaines d'application :

cuisines collectives & industrielles, laboratoires agro-alimentaires, professionnels de la restauration, métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur, chocolatier,...).



ECODÉTERGENT

Les produits de la **gamme PURE** sont conçus et développés avec la volonté d'offrir aux utilisateurs le meilleur de notre savoir-faire en matière de conception environnementale. Écodétergent certifié par Ecocert Greenlife selon le **référentiel Ecocert**.

**Cette volonté s'articule autour de notre concept CARE :**

- **contrôle** : produit garanti Ecocert Greenlife ;
- **assurance** : produit sans classement toxicologique ou à classement différencié ;
- **responsable** : composants d'origine naturelle ;
- **efficace** : produit haute efficacité.



## CONDITIONNEMENT :

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



Bidon 5 L



Cartons 4x5L



Flacon 1 L



Cartons 12x1L



IBC 200L

## PROPRIÉTÉS

**Aspect :** Liquide limpide

**Couleur :** Ambrée

**Densité :**  $0.98 \pm 0,01 \text{g/cm}^3$

**Parfums disponibles :** Caractéristique

**pH :**  $2.5 \pm 0,5$

**Contient parmi d'autres composants :** (Règlement CE N° 648/2004 - 907/2006) :

<5% : Agent de surface non ionique

Contient aussi: aqua, solvants, correcteur d'acidité

**99% des ingrédients sont d'origine naturelle.**

**Geste éco-responsable :** rincer l'emballage à la dernière utilisation et utiliser l'eau de rinçage.

**Biodégradabilité :** contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

**Éco-conseil :** pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses recommandées d'utilisation.

*Afin de préserver votre santé et la protection de l'environnement, déposez vos déchets chimiques (catégorie «entretien de la maison» en point de collecte et en déchetterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en point de collecte et en déchetterie dans leur contenant d'origine. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/>*

## MÉTHODOLOGIE



Lave-vaisselle



**Dilution : 0,01 % à 0,03.** Il est recommandé d'utiliser l'Additif de Rinçage - PURE en centrale doseuse MASTER DOSE à raison de 0,1 à 0,3g par litre d'eau. Il s'utilise en complément du Détergent Lavage Vaisselle Machine de notre gamme PURE, pour un résultat optimal.

**ECO-CONSEIL :** Pour respecter l'environnement, faites tourner votre lave-vaisselle à pleine charge, privilégiez les cycles de lavage basse température et suivez les instructions de lavage.

## Dangereux !

### Respecter les précautions d'emploi :

Usage strictement professionnel. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Utilisez les biocides avec précaution.

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.

